

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	57 (1984)
Heft:	5
Artikel:	La solidarité coopérative : aide en faveur d'un habitat plus humain dans le tiers monde
Autor:	Heinen, B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-128580

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A Lucerne toujours, le système de péréquation permet de réduire les loyers des coopérateurs à faible capacité financière, particulièrement les personnes âgées.

«Logis suisse romand»

M. François Picot a parlé de la création, de la mise en place et des premières réalisations concrètes de «Logis suisse romand».

Destiné à soustraire à la spéculation des terrains et des immeubles, cette société anonyme fondée par la Confédération, l'USAL, les syndicats et les banques cantonales a pu acquérir à Marly, dans les environs de Fribourg, un terrain de 20 320 m².

La région de Marly se développe beaucoup au point de vue industriel, et la cité «Bel Air» se verra dotée de huit immeubles locatifs de huit appartements chacun. Neuf villas sont aussi prévues.

La société «Logis suisse» a pu acquérir un fonds de placement intitulé IFCA, géré par des banques cantonales. Ce fonds risquait d'être liquidé en détail et plusieurs immeubles à loyer modéré seraient tombés dans le marché libre.

Ainsi «Logis suisse romand» gère pour le moment 235 appartements; 78 logements sont en construction à Cortaillod.

«Logis suisse romand» aura bientôt acquis sa vitesse de croisière. Elle pourra mettre en pratique le but principal mentionné dans ses statuts :

- La transmission de terrains, d'immeubles et de droits de superficie acquis (en propriété, en location ou en droit de superficie) à des coopératives et d'autres organisations qui ont pour but l'encouragement, la construction de logements à des conditions avantageuses.

* * *

Le repas fut l'occasion pour les délégués d'échanger des idées et de prendre des contacts. Un divertissement tzigane bienvenu donna une note gaie à la manifestation. La table ronde qui suivit permit un dialogue enrichissant entre les participants et les conférenciers.

M. F. Nigg, secrétaire général de l'USAL suisse, constata pour conclure que le travail accompli par les coopératives reviendrait bien plus cher à la collectivité s'il était confié aux instances étatiques. On peut même se demander, où donc, dans ce cas, les pouvoirs publics trouveraient les fonds...

Renée Hermenjat.

Aide en faveur d'un habitat plus humain dans le tiers monde

B. Heinen, Cologne

La population actuelle du globe s'élève à environ 4,7 milliards d'êtres humains. Selon les prévisions, elle se chiffrera en l'an 2000 à 6,3 milliards, 92% de la croissance démographique étant attribuée aux pays dits en développement. La désertion des campagnes vers les villes se poursuit de manière inquiétante, accentuant par là encore la croissance des agglomérations urbaines dans le tiers monde. A titre d'exemples, citons quelques chiffres prévisibles pour certaines villes: Mexico-City: 30 millions d'habitants, Calcutta: 20 millions,

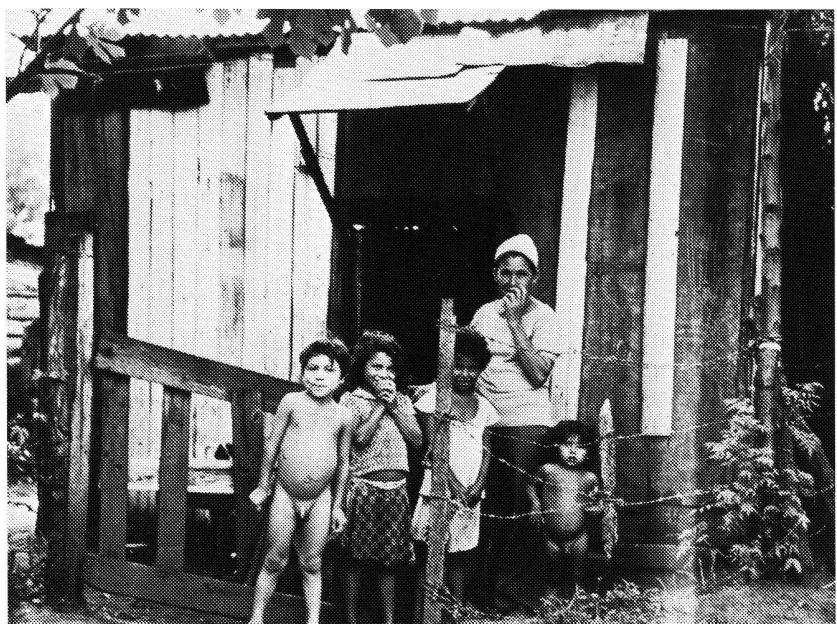
Bombay, Le Caire, Djakarta, Séoul: chacune 15 à 20 millions. En l'an 2000, il y aura 400 villes de plus d'un million d'habitants. Bien plus de la moitié de la population réside dans les bidonvilles de ces villes.

Les caractéristiques des conditions de vie et d'habitat sont les suivantes: chômage sans aucune sécurité sociale qui soit assumée par l'Etat ou un autre système — faim, sous-alimentation, espérance de vie très basse — enfants utilisés comme main-d'œuvre, prostitution, dissolution des familles, criminalité, agitation politique — mouvements insurrectionnels, meurtres, instabilité politique. Une étude présentée actuellement par l'Institut Worldwatch à Washington montre que ce ne sont pas seulement les catastrophes dues à la sécheresse, mais avant tout les lents processus tels que la croissance démographique, l'érosion du sol et le manque d'investissements des gouvernements dans l'économie qui mènent à des famines de plus en plus catastrophiques.

Alors que dans la période entre 1950 et 1973 la production mondiale des céréales augmentait de 3,1% par année, elle a maintenant rétrogradé à moins de 2%, un taux de croissance inférieur à celui de l'explosion démographique. En Afrique, ce sont actuellement 145 millions d'êtres humains qui sont menacés de famine.

Le jugement suivant porté par Robert McNamara que «si les villes ne se mettent pas à lutter contre la misère de manière constructive, c'est la misère qui va lutter de manière destructive contre les villes» peut s'appliquer également sur un autre plan aux rapports existant entre les pays riches et les pays pauvres.

1. Selon l'ONU, il y aura en l'an 2000, dans le tiers monde, 600 millions d'habitants dans les villes: ils ne disposeront ni de nourriture suffisante, ni d'installations sanitaires, ni d'eau potable, ni de formation scolaire; quel sera leur avenir?

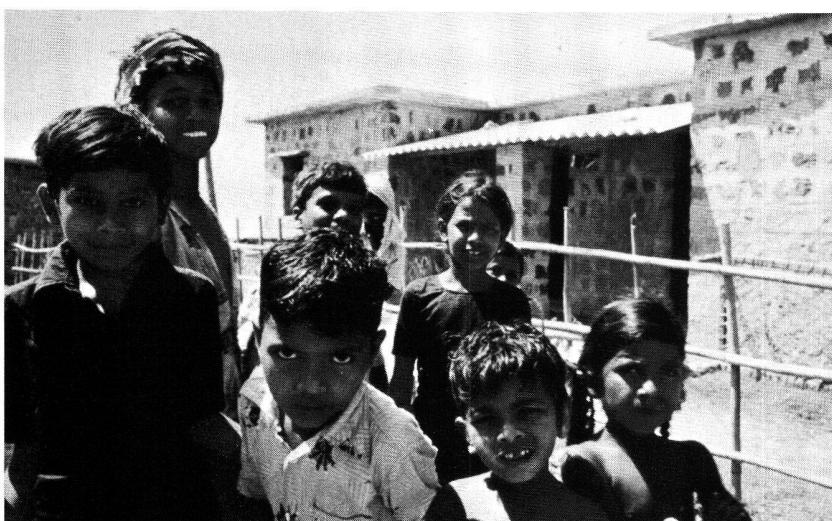




2



3



4

2. Cartago, en Colombie: avec l'aide de la DESWOS, d'anciens habitants des bidonvilles se sont construit une nouvelle cité. Les fondations de logements d'utilité publique de la RFA ont accordé une aide financière et technique à ce projet.

3. Formation sur le chantier: la DESWOS accorde beaucoup d'importance à la formation des jeunes dans les domaines artisanaux adaptés aux ressources locales.

4. En Inde, la construction de logements est le centre d'un programme intégré de développement villageois, assorti d'un effort d'alphabétisation et de formation artisanale pour les jeunes.

Etant donné la situation dans le tiers monde, des efforts devront être considérablement intensifiés pour que tous les hommes puissent, dans un avenir pas trop lointain, satisfaire leurs besoins fondamentaux en nourriture et en eau potable, qu'ils puissent aussi bénéficier de l'assistance sanitaire, d'un emploi, d'un logement, de l'éducation et de l'instruction.

Tous les hommes ont également droit à une vie décente. Par contre, ces hommes du tiers monde ne jouiront certainement jamais du bien-être dont nous disposons actuellement et que nous gaspillons dans notre esprit d'insouciance et de légèreté, des biens qui dépassent largement nos besoins élémentaires.

Après les résultats décevants dans l'ensemble sur le plan de la collaboration au développement entre les instances publiques et privées, de nouvelles mesures s'imposent de manière urgente concernant la conception, la planification et la réalisation. Les coopératives ne doivent pas seulement prendre conscience de cette exigence, mais y répondre par une contribution active à l'aide au développement et, au lieu de préconiser la solidarité coopérative par des exhortations verbales et des résolutions qui restent sur le papier, il s'agit pour elles d'apporter un soutien actif pour que des organisations d'entraide efficaces puissent être mises sur pied dans le tiers monde.

C'est à cette tâche qu'est consacrée l'activité de l'Aide au développement en Allemagne en faveur de l'habitat social (DESWOS)*, une organisation reposant sur les associations et entreprises à caractère coopératif et d'utilité publique dans le domaine du logement en République fédérale allemande. Dans son domaine d'activité principal qui consiste à encourager activement les projets de construction de logements à loyers modérés, furent réalisées des mesures créatrices d'emplois dans la production agricole et industrielle, amenant par là même la construction de logements durables et décents; parmi celles-ci quatre projets sont achevés, neuf sont actuellement en voie de réalisation et six autres sont planifiés pour 1984-85 dans des régions de campagne des pays tels que la Colombie, le Guatemala, le Nicaragua, le Honduras, l'Inde, le Pakistan et Sri Lanka; ces mesures sont complétées par des programmes d'instruction et des travaux d'information afin de propager le plus possible la valeur exemplaire de ces projets à titre démonstratif. Après l'expérience plutôt décevante des efforts entrepris jusqu'ici en faveur de l'aide au développement, un changement radical vers un mieux ne sera possible qu'en intégrant et en faisant participer réellement les habitants concernés à ce processus de développement et en leur accordant la part qui leur revient aux ressources et aux réalisations. Le développement des campagnes doit être placé au premier plan. C'est à cette œuvre collective que peuvent travailler de manière constructive toutes les coopératives des pays industrialisés, indépendamment des instances étatiques et non étatiques déjà existantes depuis longtemps, et qu'elles prouvent par l'acte leur esprit de solidarité.

* DESWOS a été fondé en 1969 par des membres de l'organisation des sociétés allemandes d'utilité publique pour la construction de logements; elle regroupe plus de 1800 coopératives d'habitation et sociétés d'utilité publique de la RFA.